



Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

(Mallette du dirigeant)

PUBLIC

Chefs d'entreprises, gérant non salarié et conjoint collaborateur d'entreprises commerciales, industrielle et de services

OBJECTIFS

Bien intégrer le droit du travail dans ses relations avec les salariés

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théorique et de cas pratiques

PROGRAMME DU STAGE

Acquérir les bons réflexes juridiques en matière de recrutement et d'embauche

Connaitre les formes de contrats possibles et les distinguer des contrats voisins :

CDI, CDD, Contrats aidés

Sous-traitance, portage salarial

Stage (depuis la loi sur l'égalité des chances)

Travail temporaire

Rédiger le contrat à durée indéterminée en évitant les erreurs

Respecter les clauses obligatoires

Rédiger avec soin les clauses de souplesse : mobilité géographique, objectifs, télétravail

Maîtriser les clauses sensibles telles : non-concurrence, dédit formation

Gérer la période d'essai avec vigilance

Rédiger et gérer les contrats à temps partiel depuis la loi de Sécurisation de l'Emploi

Insérer les clauses obligatoires, (horaires, répartition)

Modifier la répartition des horaires à temps partiel

Modifier le contrat de travail

Distinguer modifications du contrat ou des conditions d'exécution du contrat

Modifier le lieu de travail, la qualification, la rémunération

Mettre en œuvre une période de mobilité volontaire externe sécurisée

Respecter les procédures et rédiger les avenants

Tirer les conséquences du refus du salarié

Conclure et gérer le CDD et le contrat d'intérim en toute sécurité juridique

Utiliser les motifs et les durées en toute légalité

Tenir compte de la surcotation chômage en cas de CDD Courts

Renouveler ou enchaîner les CDD/intérim

Gérer au quotidien des intérimaires ou CDD et la fin de contrat

Se prémunir des risques de requalification

Fixer et évaluer les objectifs dans le respect du contrat de travail

Veiller au respect des responsabilités d'employeur en matière de santé au travail

Manager sans harceler ou discriminer

Exercer le pouvoir disciplinaire et sanctionner les comportements fautifs

Connaitre les règles et procédures à respecter

Gérer les ruptures du contrat de travail

Connaitre les différents modes de départs possibles (démission, licenciement, ruptures conventionnelle) et leurs conséquences.

DURÉE : 2 jours **PRIX** : 700 € nets de taxe